

CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2012

Compte Rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Agnès MOUSSÉ, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Agnès MOUSSÉ

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :
✚ le compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2012*

Budget Primitif 2012 – Commune

Le Budget Primitif est voté à l'unanimité pour :

- Section de fonctionnement : 415 802.49 €
- Section d'investissement : 242 183.88 €

Budget Primitif 2012 – Assainissement

Le Budget Primitif est voté à l'unanimité pour :

- Section de fonctionnement : 20 511.04 €
- Section d'investissement : 66 579.38 €

Création d'une régie d'avance

Le conseil municipal institue une régie d'avances pour les petites dépenses de fonctionnement. Ces dépenses seront payées par carte bancaires. Le régisseur versera auprès du Trésorier de SAINT GERMAIN LAVAL la totalité des pièces justificatives des dépenses à la fin de chaque mois.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Une subvention exceptionnelle est accordée :
 - A l'association Passerelle 109
 - A l'ISEF « Le Château d'Aix » pour aider au financement d'un projet de voyage qui nous a été présenté par une élève de notre commune et scolarisée dans cet institut.

Séance levée à 21 h 45

Le Maire
Daniel PEROTTI